

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 12 septembre 2019

Pas de glyphosates à Vitry !

À l’instar de nombreuses collectivités soucieuses des risques sanitaires encourus par leurs habitants, et en accord avec une politique zéro phyto depuis plus de 10 ans, Jean-Claude Kennedy, maire de Vitry-sur-Seine, a pris un arrêté contre l’utilisation de produits phytopharmaceutiques, contenant du glyphosate ou autres perturbateurs endocriniens

Pour rappel, Vitry-sur-Seine a banni depuis 2008 l’usage des produits phytosanitaires, dans ses espaces verts puis sur l’ensemble du domaine public.

Au mois de mars dernier, elle a obtenu le label *Terre saine, communes sans pesticides*, délivré par le ministère de la Transition écologique et solidaire, qui récompense le travail collectif des directions Espaces verts, Voirie – Environnement et Culture et Sports qui ont proscrit l’usage des produits phytosanitaires de l’ensemble du domaine public et privé de la ville.

Détentrice de la 4^e feuille du trèfle, plus haute récompense de la *charte Phyt’Eaux Cités* délivrée par le Syndicat des Eaux d’Île-de-France, Vitry a été labellisée Terre saine en 2019. Elle est, à ce jour, la plus grande ville de France sur les 317 labellisées.

Par cet arrêté, la municipalité s’associe au débat national actuel de santé publique et prend position aux côtés des collectivités et associations qui y sont déjà engagées.

La ville signera par ailleurs au prochain conseil municipal la charte de la métropole Zéro Phyto.

